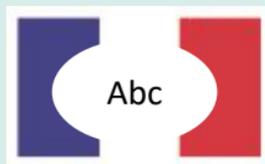


SEANCES PUBLIQUES – Gratuit – COURS – Payants

ALPHABETISATION



2022/2023

Sur inscription

angers.fr



Principe

L'Institut Municipal contribue aux côtés des autres acteurs, à la formation tout au long de la vie et permet ainsi aux Angevins d'entretenir leurs connaissances et à mieux comprendre la réalité et les évolutions de notre monde.

Les conférences ainsi que les séances publiques de langues sont volontairement gratuites pour permettre l'accès du plus grand nombre, parce que la connaissance favorise le vivre-ensemble et constitue sans aucun doute, un des piliers de la construction de la citoyenneté.

> Les séances publiques gratuites de l'Institut municipal sont ouvertes à tous **de mi-septembre 2022 à fin mai 2023, sans inscription.**

> Pour démarrer une séance, il suffit de vous rendre à l'Institut municipal 15 minutes avant l'horaire prévu et de vous diriger directement vers la salle indiquée dans le hall d'entrée.

> Vous gérez votre propre assiduité.

> Aucun certificat ne peut être délivré pour ce type de séances.

> Pas de séances publiques durant les vacances scolaires, ni les jours fériés :

- Du 24/10/2022 au 06/11/2022
- Du 19/12/2022 au 01/01/2023
- Du 13/02/2023 au 26/02/2023
- Du 17/04/2023 au 30/04/2023

*** Bonnes séances ***

Au choix : Parcours 1 (20h + 40h)

A0 gratuit

20h

- > Cours les jeudis de 9h15 à 11h15
- > du 29 sept. au 08 déc. 2022
- > Prérequis : aucun

Enseigné par **Mme André**



*Ces séances se déroulent au
38 bis av Pasteur, 49000 Angers*

A0 payant (suite du gratuit)

40h

- > Cours les lundis 14h/16h et mercredis de 9h15/11h15
- > du 04 janvier au 20 mars 2023
- > Prérequis : Session 1 ou suite à un entretien

Enseigné par **Mme André**



Livre: Lire et écrire en français,
méthode d'alphabétisation progressive
Edition Belin 2017

Ces séances se déroulent à Institut Municipal

Au choix : Parcours 2 (20h + 40h)

A0 gratuit

20 h

- > Cours les jeudis de 9h15 à 11h15
- > du 12 janvier au 23 mars 2023
- > Prérequis : aucun

Enseigné par **Mme André**



*Ces séances se déroulent au
38 bis av Pasteur, 49000 Angers*

A0 Payant (suite du gratuit)

40

h

- > Cours les lundis 14h/16h et mercredis de 9h15/11h15
 - > du 27 mars au 28 juin 2023
 - > Prérequis : Session 1 ou suite à un entretien
- Enseigné par **Mme André**



Livre: Lire et écrire en français, méthode d'alphabétisation progressive – Edition Belin 2017

Ces séances se déroulent à Institut Municipal

Stage intensif

Vers A1 Stage été (suite du A0) payant

30h

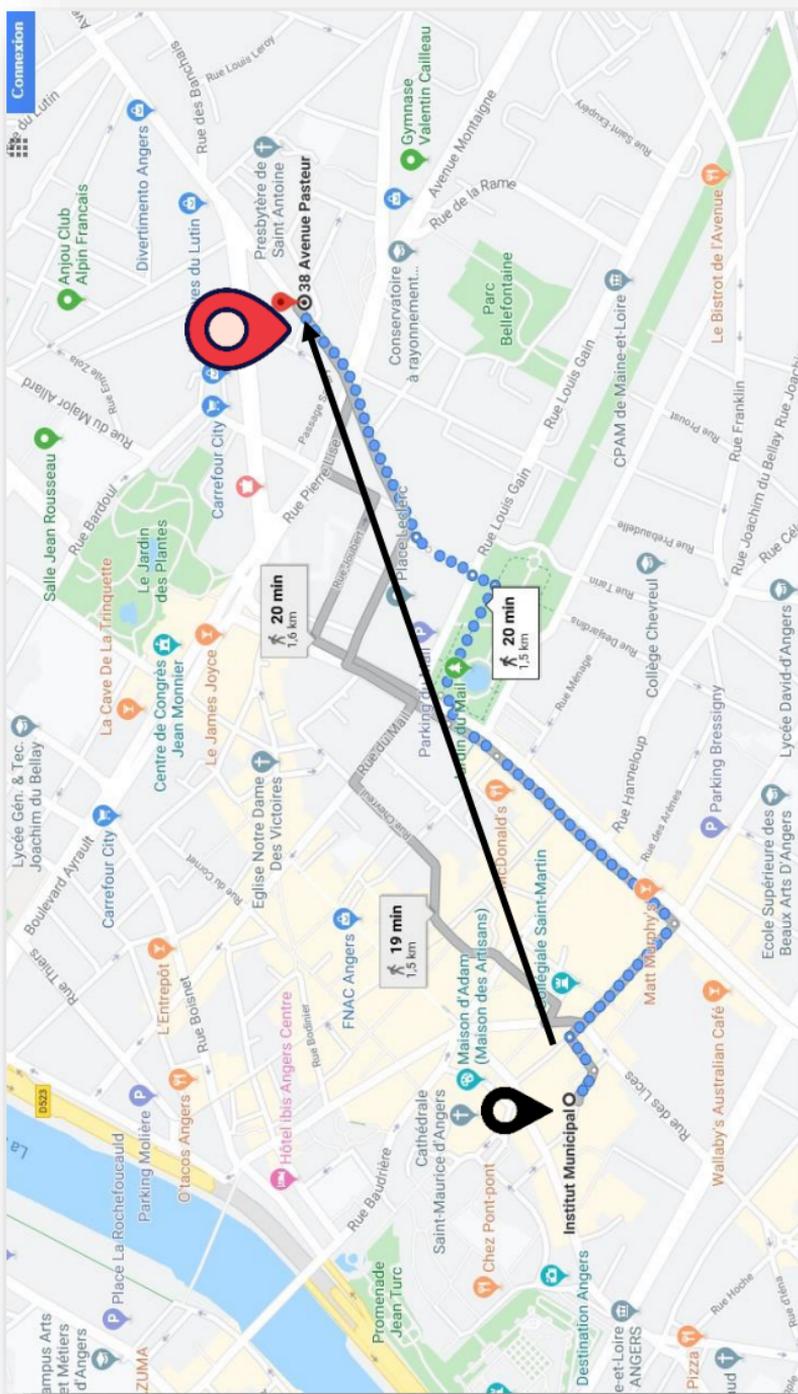
- > Cours de 9h à 12h (dates communiquées ultérieurement)
 - > Prérequis : connaître l'alphabet latin
- Enseigné par **Mme Blazec**

Ces séances se déroulent à l'Institut Municipal

Tarifs :

Forfait 2020/2021	Tarif normal	Tarif réduit Angers	Tarif Carte Partenaire/ Etudiant
30 h	171,00 €	142,50 €	73,50 €
40 h	228,00 €	190,00 €	98,00 €

PLAN 38 bis avenue Pasteur - Angers





Source : Angers Loire Métropole – V. Lattay



Éditée par le Ministère du Travail, QUALIOPi est une marque inédite de certification de qualité pour les prestataires d'action de formation. Il vise à créer une démarche qualité pour les parties prenantes de la formation professionnelle.

Institut municipal

9, rue du Musée
(Place Saint-Éloi)
49100 Angers

02 41 05 38 80

institut.municipal@ville.angers.fr
angers.fr/institutmunicipal



Horaires d'ouverture de l'accueil

De Septembre à mai

Du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 20h

Le vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 19h

Le samedi de 9h à 12h

Juin et juillet

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h15 et de 13h45 à 19h

(fermé le samedi et en août)

@Institutangers

opiXido – Impression : Imprimerie Ville d'Angers, Angers Loire Métropole – 05/2021